	Compte Rendu Réunion Ordinaire du Comité Directeur du 16 novembre 2024 15h	Pages : 1/22
	Rédaction : Secrétaire Générale	

1) Emargement

Présents avec droit de vote :

Prébagarane Balane (PB), Président ;

Patricia Clément (PC, secrétaire générale) ;

James Vajoumounien (JV) ; Secrétaire générale adjoint, Président commission formation

VIGNESH Prabhu (VP), Président commission développement ;

Mobashar Ashraf (MA), Président commission jeunes ;

Prethevechand Thiyagarajan (PT), président commission sportive ;

Deva Amirdalingame (DA). Président commission des équipes de France.

Asif ZAHIR (AZ) ; président commission disciplinaire.

15h20 : Michel SARAVANAN (MS), président commission surveillance des opérations électorales

15h25 : Roselyn GOMEZ (RG), présidente commission cricket féminin

Présent sans droit de vote : Saravanakumar Durairaj (SD), Directeur général ; Sendhilkumar Tambidoure (ST), Responsable du développement ;

Invité : Gurumurthy Palani, qui s'occupe bénévolement des partenariats au niveau des relations internationales de France Cricket.

Absents excusés : Olivier DUBAUT (Vice-président) ; Lise Matanga (LM), Responsable Administratif et financière ; Jubaid AHAMED (JA), Président commission financière ;

Absents non-excusés : Balaji Cadirvelou (BC) ; Sumon Mohammed Azizul Hoque (SMA) ; Fatima Khatun (FK).

15h08 : 8 /15 présents. Le quorum est atteint donc le Comité Directeur peut délibérer.

2) Validation du procès-verbal CD du 21 aout 2024

– 8 votants ; compte-rendu validé à l'unanimité

Point sur Championnat 2024-2025 (voir annexe 1)

Classement validé à l'unanimité

Arrivée à 15h20 de MS - 9 votants

3) Présentation des compétitions 2025 (voir annexe 2)

De manière à clarifier les catégorisations, dans le document, l'équivalence dans les anciennes classifications sera indiquée.

Le contrôle des conditions des matchs sera effectué par des managers /scoreurs. Ils devront par exemple contrôler le timing, l'équipement des arbitres, l'état et le respect des terrains, le remplissage des feuilles de match.



Les membres du CD sont unanimement choqués de constater le phénomène de dégradation par la dispersion de déchets abondants hors des poubelles. Les amendes pour dégradation de terrains (déchets hors des poubelles etc.) seront augmentées de 50 euros (2024) à 500 euros en 2025. La réputation de France Cricket ne peut être ternie par ces comportements. Les municipalités propriétaires des stades et leurs personnels n'ont pas à en subir les conséquences. Charge au manager de prendre des preuves de ces dégradations (photos etc.).

L'annexe 2 prend en compte les ajouts proposés (Modifications faites par ST).

Arrivée à 15h25 de RG. 10 votants – Organisation dans la version modifiée validée à l'unanimité – Modification de l'amende pour dégradations validée à l'unanimité.

4) Validation des équipes qualifiées pour les phases finales (ECN-ECS) (voir annexe 3)

Tirage au sort ECS 2025 :

Groupe 1 : Royal 94 / Mitry / Ekota Pantin / Vipers Grigny / PUC / Paris Zalmi

Groupe 2 : CSPT Sarcelles / Dreux / Saint-Denis / Creil / UIF Evry / AC Stains

Règle votée à l'unanimité : Lorsqu'un joueur a déjà participé à un tournoi ECS, il ne peut plus changer de club. Cette même règle s'applique aux tournois ECN. » La commission sportive est responsable de la publication de cette règle simultanément avec le calendrier.

5) Modification des statuts concernant CNCNC

SD aborde la représentativité des licenciés de Nouvelle Calédonie dans les instances de France Cricket et les modalités de votes.

Le directeur général consultera notre conseil juridique concernant les modalités d'élection des membres du bureau après l'élection du CD, étant donné le décalage horaire entre métropole et Nouvelle Calédonie.

PC demandera à Mme Chevalier (FFBS) comment les votes pour la présidence sont organisés à la FFBS.

6) Point Commissions

Les points sur la commission sportive ont été traités précédemment.

- **Commission formation (JV) – (voir annexe 4)**

JV présente la nouvelle formation des arbitres, animateurs et entraîneurs. Le CD valide à l'unanimité ces propositions.

- **Commission féminine (RG)**

Cette commission prend désormais le nom de « Cricket féminin ».

8 entraînements d'août à octobre 2024. Les entraînements reprendront à partir de mi-janvier 2025.

Obstacle : des oppositions familiales peuvent intervenir quant à la pratique du sport par des adolescentes.

Levier proposé : collaboration étroite entre les commissions cricket féminin et jeunes. Le président de la commission des jeunes fera le point sur les avancées de cette commission lors du prochain CD. Les 2 commissions rechercheront des objets et modalités de collaboration ayant pour objectif le développement du cricket chez les filles.

7) Création de ligues

En cours – Création de la ligue ILE DE France et Hauts de France.

8) Dossiers ANS

Selon la convention en vigueur entre la Fédération Française de Baseball et Softball (FFBS) et France Cricket jusqu'au 31 décembre 2024, la FFBS transfère à France Cricket la part des subventions de l'Agence nationale du Sport (ANS) destinée



au cricket. À partir du 1^{er} janvier 2025, France Cricket gèrera directement ses contrats de développement et de performance avec l'ANS.

Sujets à aborder avec l'ANS :

- **Subvention PSF** : Financement des projets en 2024 et demandes pour 2025.
- **Contrats de Développement** : Renouvellement et priorités pour les clubs et jeunes.
- **Contrat de Performance** : Objectifs pour les compétitions internationales.
- **Infrastructures** : Soutien pour le Centre d'Excellence Grand Paris Sud.
- **Tournoi 3 Nations** : Financement pour l'organisation en Nouvelle-Calédonie.

9) Dossiers CNOSE

Sujets à Aborder :

- **Reconnaissance du Cricket** : Statut du cricket en tant que discipline sportive en France.
- **Soutien au Développement** : Initiatives pour promouvoir le cricket auprès des jeunes et dans les écoles.
- **Soutien Logistique** : Appui pour les infrastructures sportives, notamment le Centre d'Excellence Grand Paris Sud.
- **Tournois et Compétitions** : Aide à l'organisation d'événements nationaux et internationaux (ex. Tournoi 3 Nations, Championnats nationaux).
- **Intégration Olympique** : Positionnement du cricket en vue des Jeux Olympiques futurs et participation aux discussions internationales.

10) Point compte bancaire FC « comptabilité »

À partir du 16 novembre 2024, le Directeur Général de France Cricket sera, au même titre que le Président, signataire des comptes bancaires de l'association, incluant le compte courant et le compte en devises détenus auprès du Crédit Agricole à Charenton, ainsi que ceux du Crédit Mutuel à Saint-Maurice. Cette délégation de signature, validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

11) Points salariés

Pérennisation des nouvelles fonctions des salariés de France Cricket : Les trois salariés occupent à titre transitoire, depuis cette année, les postes à responsabilités nécessaires lors de la création d'une fédération. Les comptes-rendus doivent permettre une lisibilité concernant la planification et la réalisation des tâches en cohérence avec ces nouveaux postes à responsabilités. Si nécessaire, un travail du bureau sera programmé après les élections de manière à préciser de manière détaillée les compétences et tâches attendues. PC pourra se renseigner auprès d'autres fédérations. Si nécessaire, AZ pourra apporter son expertise concernant l'organisation du travail. Après les élections, un entretien individuel pourra être prévu.

12) Divers

Le Comité Directeur de France Cricket a décidé que notre organisation deviendra membre fondateur de l'**European Cricket Association**. Dans ce cadre, **Monsieur Gurumurthy Palani** a été nommé pour représenter France Cricket lors de la première réunion d'inauguration, qui se tiendra le **15 décembre 2024 à Paris**.

Le prochain Comité Directeur se tiendra le samedi 15 février 2025.
L'Assemblée Générale est prévue pour le samedi 05 avril 2025.

Fin du CD à 18h36



Annexe 1 - Point sur Championnat 2024-2025

	COMMISSION SPORTIVE NATIONALE CRICKET
	CLASSEMENTS 2024

1. DIVISION 1

Classement 2024	
Rang	Équipe
1	DREUX 1
2	PUC 1
3	VIPERS GRIGNY 1
4	PARIS ZALMI 1
5	CREIL 1
6	PFC SARCELLES 1
7	ROYALS 94 1
8	BALBYNIENS 1

Éligible 2025	
N°	Équipe
1	DREUX 1
2	PUC 1
3	VIPERS GRIGNY 1
4	PARIS ZALMI 1
5	CREIL 1
6	PFC SARCELLES 1
7	CSPT SARCELLES 1
8	MITRY 1

2. DIVISION 2

Classement 2024	
Rang	Équipe
1	CSPT SARCELLES 1
2	MITRY 1
3	PARIS KNIGHT RIDERS 1
4	AC STAINS 1
5	SULTANS 1
6	BALBYNIENS 2
7	CCSB95 1
8	PARIS ZALMI 2
9	SAINT-OMER 1
10	VILLENEUVE SUPER KINGS 1
11	CREIL 2

Éligible 2025	
N°	Équipe
1	ROYALS 94 1
2	BALBYNIENS 1
3	PARIS KNIGHT RIDERS 1
4	AC STAINS 1
5	SULTANS 1
6	CCSB95 1
7	PARIS ZALMI 2
8	SAINT-OMER 1
9	VILLENEUVE SUPER KINGS 1
10	CREIL 2
11	BCCP 1



12	BCCP 1
13	FRANCE GYMKHANA 1
14	ROYALS 94 2
15	DREUX 2

12	FRANCE GYMKHANA 1
13	DREUX 2
14	UIF EVRY 1
15	EKOTA PANTIN 1

3. DIVISION 3

Classement 2024			
Rang	Équipe	Rang	Équipe
1	UIF EVRY 1	2	EKOTA PANTIN 1
3	SAINT-DENIS 1	4	ROUEN 1
5	COLOMBES 1	6	CSPT SARCELLES 2
7	EVRY SUCC 1	8	KERALA TUSKERS 1
9	SARCELLES 1	10	FRANCILIEN 1
11	ARGENTEUIL 1	12	AULNAY 1
13	VILLIERS LE BEL 1	14	VILLEJUIF 1
15	OFIORA AUBERVILLIERS 1	16	AMADER PARIS 1
17	LISSES 1	18	PARIS ZALMI 3
19	PARIS ZALMI 4	20	BALBYNIENS 3
21	RISING STARS AUBERVILLIERS 1	22	PUC 2
23	LFPCCMR 1	24	MANTES LA JOLIE 1
25	THOIRY 1	26	BENGAL TIGERS 1

4. COUPE DE FRANCE 16U MASCULINE

Classement 2024	
Rang	Équipe
1	PUC
2	VILLENEUVE SUPER KINGS
3	DREUX
4	MITRY
5	VIPERS GRIGNY



6	PFC SARCELLES
7	BCCP
8	ROYALS 94

5. COUPE DE FRANCE 19U MASCULINE

Classement 2024	
Rang	Équipe
1	AC STAINS
2	SULTANS
3	LILLE FLANDRE
4	CREIL
5	SAINT OMER
6	CSPT SARCELLES
7	PARIS KNIGHT RIDERS
8	PARIS ZALMI
9	CCSB95
10	LFPCMR
11	FRANCE GYMKHANA
12	BALBYNIENS

6. COUPE DE FRANCE 16U FÉMININE

Classement 2024	
Rang	Équipe
1	CSPT SARCELLES
2	ROYALS 94
3	PFC SARCELLES
4	CREIL
5	MITRY
6	DREUX
7	VILLENEUVE SUPER KINGS
8	BCCP
9	VIPERS GRIGNY



7. COUPE DE FRANCE SÉNIOR FÉMININE

Classement 2024	
Rang	Équipe
1	PUC
2	AC STAINS
3	BALBYNIENS
4	FRANCE GYMKHANA
5	CCSB95
6	PARIS KNIGHT RIDERS
7	PARIS ZALMI
8	SULTANS
9	SAINT OMER

8. COUPE DE FRANCE SÉNIOR MASCULINE

Classement 2024			
Rang	Équipe	Rang	Équipe
1	UIF EVRY	2	VIPERS GRIGNY
3	DREUX	4	CREIL
5	PFC SARCELLES	6	COLOMBES
7	CSPT SARCELLES	8	MITRY
9	PUC	10	PARIS ZALMI
11	BALBYNIENS	12	FRANCILIEN
13	AC STAINS	14	SARCELLES
15	CCSB95	16	SULTANS
17	KERALA TUSKERS	18	LILLE FLANDRE
19	LFPCMR	20	VILLENEUVE SUPER KINGS
21	VILLEJUIF	22	ROYALS 94
23	PARIS KNIGHT RIDERS	24	SAINT-OMER
25	FRANCE GYMKHANA	26	VILLIERS LE BEL



9. FRANCE CRICKET PREMIER LEAGUE MASCULINE

Classement 2024			
Rang	Équipe	Rang	Équipe
1	PARIS ZALMI	2	PUC
3	MITRY	4	ROYALS 94
5	DREUX	6	EVRY SUCC
7	SULTANS	8	AC STAINS
9	CSPT SARCELLES	10	BALBYNIENS
11	VILLENEUVE SUPER KINGS	12	PFC SARCELLES
13	CREIL	14	RISING STARS AUBERVILLIERS
15	SAINT DENIS	16	FRANCE GYMKHANA
17	VILLEJUIF	18	EKOTA PANTIN
19	AMADER PARIS	20	SARCELLES
21	FRANCILIEN	22	OFIORA AUBERVILLIERS

10. RÉCLAMATION / CONTESTATION

Pour contester une décision de la CSNC, il faut adresser un courrier officiel par email à France Cricket (contact@francecricket.com) dans les 7 jours suivant la réception de la décision de la CSNC, accompagné d'un chèque de 50 € à l'ordre de France Cricket (qui sera encaissé dès réception).

Ensuite une réunion de la cellule d'appel de France Cricket sera convoquée dans les plus brefs délais et si une réunion est déjà programmée, ce sujet sera mis à l'ordre du jour. Si la contestation est acceptée par la cellule d'appel les 50 € seront remboursés.

[Extrait de l' article 17.4 des règlements généraux des compétitions officielles et le code de conduite de France Cricket](#)



Annexe 2 - Présentation des compétitions 2025



France Cricket | Association Française de Cricket

Présentation des compétitions saison 2025



France Cricket | Association Française de Cricket

Championnat Saison 2025 Constitution des poules

CATÉGORIES	CRITÈRE(S)
National (Super League)	Une poule de 8 équipes (match aller simple)
Régional (Division 2)	Deux poules de 8 équipes (match aller simple)
Départemental	Minimum 6 équipes par département (match aller simple)





Championnat Saison 2025 Les obligations sportives

CATÉGORIES	ADULTE	JEUNE	FEMININE
National	- 1ère équipe : 15 licences - 2ème équipe : 15 licences	1 équipe 19U ou 16U de 15 licences	1 équipe 16U ou Sénior de 15 licences
Régional	- 1 équipe : 15 licences	1 équipe 19U ou 16U de 15 licences	1 équipe 16U ou Sénior de 15 licences
Départemental	1 équipe de 15 licences		



Championnat Saison 2025 Les obligations sportives

Chaque département doit construire une équipe féminine (16U ou Sénior) et une équipe masculine (16U ou 19U) pour la participation au championnat départemental





Championnat Saison 2025 Masculin adulte

OBLIGATION POUR CHAQUE ÉQUIPE

Pour les équipes masculines adultes (National, Régional, Départemental) *les joueurs nés en 2009 et avant sont autorisés à jouer.*

LA RENCONTRE

Bien qu'une équipe se compose de 15 joueurs, pour que le match ait lieu, il faut que 11 joueurs de chaque équipe soient présents au début du match, vérifiés et validés par les arbitres avec présentation i-Roster.

Les joueurs âgés de moins de 16 ans ne peuvent être inscrits sur la « Team List » de leur équipe adulte (National, Régional, Départemental).



Championnat Saison 2025 16U féminine

OBLIGATION POUR CHAQUE ÉQUIPE

Pour les équipes 16U féminines, il faut un manager et un entraîneur. *Les joueuses nées en 2009,2010,2011 et 2012 sont autorisées à jouer.*

LA RENCONTRE

Bien qu'une équipe se compose de 15 joueuses, pour que le match ait lieu, il faut que 11 joueuses de chaque équipe soient présentes au début du match, vérifiées et validées par les arbitres avec présentation i-Roster.

Les joueuses âgées de moins de 13 ans ne peuvent être inscrites sur la « Team List » de leur club pour les matchs de leur équipe 16U féminin. Néanmoins une dérogation est possible pour les joueuses nées en 2013 avec l'accord écrit du président du club ainsi que celui du représentant légal de la joueuse concernée et validée par la commission sportive nationale cricket.





Championnat Saison 2025 adulte féminine

OBLIGATION POUR CHAQUE ÉQUIPE

Pour les équipes adultes féminines, *les joueuses nées en 2009 et avant sont autorisés à jouer.*

LA RENCONTRE

Bien qu'une équipe se compose de 15 joueuses, pour que le match ait lieu, il faut que 11 joueuses de chaque équipe soient présentes au début du match, vérifiées et validées par les arbitres avec présentation i-Roster.

Les joueuses âgées de moins de 16 ans ne peuvent être inscrites sur la « Team List » de leur club pour les matchs de leur équipe adulte féminine.



Championnat Saison 2025 16U masculine

OBLIGATION POUR CHAQUE ÉQUIPE

Pour les équipes 16U masculine, il faut un manager et un entraîneur. *Les joueurs nés en 2009, 2010, 2011 et 2012 sont autorisés à jouer.*

LA RENCONTRE

Bien qu'une équipe se compose de 15 joueurs, pour que le match ait lieu, il faut que 11 joueurs de chaque équipe soient présents au début du match, vérifiés et validés par les arbitres avec présentation i-Roster.

Les joueurs âgés de moins de 13 ans ne peuvent être inscrits sur la « Team List » de leur club pour les matchs de leur équipe 16U masculin. Néanmoins une dérogation est possible pour les joueurs nés en 2013 avec l'accord écrit du président du club ainsi que celui du représentant légal du joueur concerné et validée par la commission sportive nationale cricket.





Championnat Saison 2025 19U masculine

OBLIGATION POUR CHAQUE ÉQUIPE

Pour les équipes 19U masculine, il faut un manager et un entraîneur. *Les joueurs nés en 2006, 2007, 2008 et 2009 sont autorisés à jouer.*

LA RENCONTRE

Bien qu'une équipe se compose de 15 joueurs, pour que le match ait lieu, il faut que 11 joueurs de chaque équipe soient présents au début du match vérifiés et validés par les arbitres avec présentation i-Roster.

Les joueurs âgés de moins de 16 ans ne peuvent être inscrits sur la « Team List » de leur club pour les matchs de leur équipe 19U masculin. Néanmoins une dérogation est possible pour les joueurs nés en 2010 avec l'accord écrit du président du club ainsi que celui du représentant légal du joueur concerné et validée par la commission sportive nationale cricket.



Championnat Saison 2025 Coupe de France adulte masculine

OBLIGATION POUR CHAQUE ÉQUIPE

Pour les équipes masculines 40 séries, *les joueurs nés en 2009 et avant sont autorisés à jouer.*

LA RENCONTRE

Bien qu'une équipe se compose de 15 joueurs, pour que le match ait lieu, il faut que 11 joueurs de chaque équipe soient présents au début du match, vérifiés et validés par les arbitres avec présentation i-Roster.

Les joueurs âgés de moins de 16 ans ne peuvent être inscrits sur la « Team List » de leur club pour les matchs de la coupe de France 40 séries.





Championnat Saison 2025 Indemnités des officiels et terrain

CATÉGORIE	TARIF T10	TARIF T20	TARIF T40
Arbitre Panel	25€	50€	100€
Manager/Scoreur Panel	12.50€	25€	50€
Terrain	10€	20€	40€



Championnat Saison 2025 Frais d'inscription

NATIONAL – T20		
Droits d'inscription	=	200,00€
Balles (7 x 10€)	=	70,00€
Arbitrage (7 x 50€)	=	350,00€
Manager/Scoreur (7 x 25€)	=	175,00€
Terrain (7 x 20€)	=	140,00€
TOTAL	=	935,00€





Championnat Saison 2025 Frais d'inscription

REGIONAL – T20		
Droits d'inscription	=	200,00€
Balles (7 x 10€)	=	70,00€
Arbitrage (7 x 50€)	=	350,00€
Manager/Scoreur (7 x 25€)	=	175,00€
Terrain (7 x 20€)	=	140,00€
TOTAL	=	935,00€



Championnat Saison 2025 Frais d'inscription

DEPARTEMENTAL – T20		
Droits d'inscription	=	200,00€
Balles (6 x 10€)	=	60,00€
Arbitrage (6 x 50€)	=	300,00€
Manager/Scoreur (6 x 25€)	=	150,00€
Terrain (6 x 20€)	=	120,00€
TOTAL	=	830,00€





Championnat Saison 2025 Frais d'inscription

U19/16U/FEMININ-T20		
Droits d'inscription	=	200,00€
Balles (6 x 10€)	=	60,00€
Arbitrage (6x 50€)	=	300,00€
Manager/Scoreur (6 x 25€)	=	150,00€
Terrain (6 x 20€)	=	120,00€
TOTAL	=	830,00€



Championnat Saison 2025

CDF Sénior Masculine - T40		
Droits d'inscription	=	200,00€
Balles (12 x 10€)	=	120,00€
Arbitrage (5 x 100€)	=	500,00€
Manager/Scoreur (5 x 50€)	=	250,00€
Terrain (5 x 40€)	=	200,00€
TOTAL CDF MAS	=	1270,00€





Championnat Saison 2025

Sénior FCPL Masculine - T10		
Droits d'inscription	=	200,00€
Balles (6 x 10€)	=	60,00€
Arbitrage (5 x 25€)	=	125,00€
Manager/Scoreur (5 x 12,50€)	=	62,50€
Terrain (5 x 10€)	=	50,00€
TOTAL FCPL MAS	=	497,50€



Championnat Saison 2025

ECS- T10		
Droits d'inscription	=	1000,00€





Championnat Saison 2025 Récompenses

Catégorie	Vainqueur	Finaliste
France Cricket Premier League - T10	2500€	1500€
Coupe de France Sénior Masculine - T40	5000€	2500€

Catégorie	Première prix*	Deuxième prix*	Troisième prix*
Sénior Féminin	1500€	1000€	500€
16U Féminin	1500€	1000€	500€
19U Masculin	1500€	1000€	500€
16U Masculin	1500€	1000€	500€

***Equipements cricket**




Annexe 3 - Validation des équipes qualifiées pour les phases finales (ECN-ECS)



France Cricket | Association Française de Cricket

European Cricket Series -2025 (ECS)



France Cricket | Association Française de Cricket

Vainqueurs et Finalistes des différent(e)s championnats/comptétitions en saison - 2024

Super League	•Dreux •PUC
2 ^{ème} Division	•CSPT Sarcelles •Mitry
3 ^{ème} Division	•UIF Evry •Ekota Pantin
Coupe de France	•UIF Evry •Vipers Grigny
France Cricket Première League	•Paris Zalmi •Puc





Equipes Qualifiées

Dreux - Vainqueur D1
 PUC - Finaliste D1
 CSPT Sarcelles - Vainqueur D2
 Mitry - Finaliste D2
 AC Stains - 3^{ème} Place D2
 UIF Evry - Vainqueur D3
 Ekota Pantin - Finaliste D3
 Saint-Denis - 3^{ème} Place D3
~~UIF Evry - Vainqueur CDF~~
 Vipers Grigny - Finaliste CDF
 Creil - 3^{ème} Place CDF
 Paris Zalmi - Vainqueur FCPL
~~PUC - Finaliste FCPL~~
 Royals 94 - 3^{ème} Place FCPL

12 Equipes sont qualifiées:

1. Dreux
2. PUC
3. CSPT Sarcelles
4. Mitry
5. AC Stains
6. UIF Evry
7. Ekota Pantin
8. Saint-Denis
9. Vipers Grigny
10. Creil
11. Paris Zalmi
12. Royals 94



Division 2

Résultat en demi-final

AC Stains (AC Stains - 160/7 wkts en 20 overs, Mitry - 164/4 wkts en 17.5 overs)

PARIS KNIGHT RIDERS (PKR- 168/10 wkts en 18.3 overs, CSPT Sarcelles - 170/2 wkts en 13 overs)

Résultat de Poule

Poule A	Joué	Gagné	Perdu	Abandonné	Point	Pénalité	R Scored	O Faced	R Conceded	O Bowled	Total	NRR
CSPT SARCELLES 1	7	6	0	1	13	0	1049	103,17	639	120	13	4,84
AC STAINS 1	7	5	1	1	11	0	935	100,83	674	114,83	11	3,40
Poule B	Joué	Gagné	Perdu	Abandonné	Point	Pénalité	R Scored	O Faced	R Conceded	O Bowled	Total	NRR
MITRY 1	6	5	1	0	10	0	823	86,17	637	97	10	2,98
PARIS KNIGHT RIDERS 1	6	5	1	0	10	0	669	91	577	107	10	1,96





Division 3

Résultat en demi-finale

Saint-Denis (UIF Evry - 131/8 wkts en 20 overs, Saint-Denis - 122/10 wkts en 19.5 overs)

Rouen (Rouen - 124/10 wkts en 18 overs, Ekota - 125/6 wkts en 15.2 overs)

Résultat de Poule

Poule C	Joué	Gagné	Perdu	Abandonné	Point	Pénalité	R Scored	O Faced	R Conceded	O Bowled	Total	NRR
SAINT-DENIS 1	5	4	1	0	8	0	671	89	625	100	8	1,29
ROUEN 1	5	4	1	0	8	0	674	181,5	518	93,5	8	-1,83
VILLEJUIF 1	5	2	3	0	4	0	588	100	627	99	4	-0,45
OFIORA AUBERVILLIERS 1	5	2	3	0	4	0	479	78,83	478	69	4	-0,85
PARIS ZALMI 3	5	2	3	0	4	0	492	80	532	65,33	4	-1,99
MANTES LA JOLIE 1	5	1	4	0	2	0	638	98,5	762	98	2	-1,30



Annexe 4 - Commission formation (JV)

	COMMISSION FORMATION	
	COMPTE RENDU	
Rédacteur : James Vajoumounien	Rédigé le : 14/11/2024	

1. BILAN A CE JOUR

Les sessions de formation organisée depuis le début de l'année :

- Animateur :
 - 26/02/2024 : 5 participants
 - 09/11/2024 : 1 participant
- Entraîneur :
 - 17/02/2024 au 18/02/2024 : 09 participants (ICC Level 1 Coach)
- Arbitre :
 - 26/02/2024 : 5 participants
 - 09/11/2024 : 1 participant

2. SUITE A DONNER

Sessions prévues d'ici la fin de l'année :

- Animateur :
 - 23/11/2024
 - 30/11/2024
- Entraîneur :
 - 14/12/2024 au 15/12/2024 : 12 participants (ICC Level 1 Coach)
- Arbitre :
 - 23/11/2024
 - 30/11/2024

